

Aide à la prise de fonction en cycle 2 : des repères pour concevoir et organiser les apprentissages en lien avec le titulaire.

Français

CP	CE1	CE2
L'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2 doit s'appuyer sur les compétences construites au cycle 1. Il est continu au cours des trois années du cycle 2. <u>Recommandations générales :</u> * Les élèves doivent lire tous les jours à raison de deux à trois séances quotidiennes (lecture / littérature, atelier de compréhension, phonologie, écriture). * L'utilisation non exclusive d'un manuel de lecture garde toute sa validité. Il est important également de travailler la lecture à partir de la littérature de jeunesse (favoriser les lectures offertes et la lecture en réseau). * Il est important d'associer la production d'écrit à la lecture et de multiplier les situations de production afin de créer des automatismes. * Il est indispensable que chaque séquence d'enseignement contienne un temps spécifique consacré à l'oral et à la production d'un écrit court au service de toutes les disciplines.		
- Prendre connaissance des outils d'apprentissage de la lecture (manuel, albums, tapuscrits) et de la méthode de lecture (syllabique, mixte ...). - Prendre connaissance des acquisitions des élèves dans le domaine de la lecture à l'entrée au CP (réaliser des évaluations diagnostiques avec l'enseignant titulaire et les corriger ensemble pour prendre la mesure des connaissances des élèves). - Lecture : * En cas d'utilisation d'un manuel, se répartir par semaine le découpage de la séquence : découverte du texte, découverte du code, entraînement phonologique... Les autres composantes de la lecture pourront s'exercer sur des types d'écrits différents suivant l'enseignant : albums, comptines, textes courts, écrits fonctionnels, documentaires... * En cas d'utilisation d'albums pour l'apprentissage,	- Prendre connaissance des outils d'apprentissage de la lecture et du français (manuels) Prendre connaissance des acquisitions des élèves dans le domaine de la lecture à l'entrée au CE1 (évaluations diagnostiques pour repérer les difficultés : confusions de sons, obstacles à la compréhension, passage à l'écrit difficile (encodage)... - Lecture : * Se répartir les types d'écrits : il est déconseillé de travailler deux œuvres littéraires simultanément ; l'enseignement de la littérature peut être assuré alternativement par l'un ou l'autre enseignant, d'une période à l'autre. * Se répartir la révision des sons en lien avec la lecture. <i>Il convient de revoir avec les élèves tous les phonèmes notamment les plus complexes lors de séances de phonologies programmées qui évolueront logiquement vers l'orthographe. Ce travail de phonologie est quotidien et donne lieu à des exercices de discrimination auditive et visuelle.</i>	Prendre connaissance des outils d'apprentissage de la lecture et du français (manuels) Prendre connaissance des acquisitions des élèves dans le domaine de la lecture à l'entrée au CE2 - Lecture : * Se répartir les types d'écrits : il est déconseillé de travailler deux œuvres littéraires simultanément ; l'enseignement de la littérature peut être assuré alternativement par l'un ou l'autre enseignant, d'une période à l'autre. * Se répartir la révision des sons en lien avec la lecture. = exercices réguliers de lecture/écriture et d'orthographe visant à leur automatisation. * Continuer l'entraînement régulier de la lecture à

- se répartir les types d'écrits : il est déconseillé de travailler deux œuvres littéraires simultanément ; l'enseignement de la littérature peut être assuré alternativement par l'un ou l'autre enseignant, d'une période à l'autre. - se répartir l'étude du code. - le tempo d'apprentissage des sons doit être assez rapide : il est conseillé d'étudier environ 14 graphèmes en 9 semaines → cf http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/23/2/Lecture_ecriture_versionWEB_939232.pdf) et réutilisation/entraînement) <i>Il est préconisé de commencer l'étude du code dès le début du CP (étude de phonèmes/graphèmes et combinatoire) en s'appuyant également sur les phonèmes et syllabes travaillées en GS.</i> - Production d'écrits : Elle doit être quotidienne : dictée, copie, écriture dirigée, encodage de mots, production de phrases, textes autonomes. - Étude de la langue : Elle s'inscrit dans une démarche quotidienne d'observations et toujours en lien avec la lecture ou l'écriture. <i>L'approche s'opère surtout à l'oral par le biais de jeux de langage, de transformations et de variations.</i>	Production d'écrits : Elle doit être quotidienne : dictée, copie, écriture dirigée, encodage de mots, production de phrases, textes autonomes. - Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) : → proposition de répartition : réserver au collègue stagiaire l'enseignement du lexique et l'entraînement orthographique (différentes formes de dictées, copie, mémorisation orthographique des mots) ; le collègue titulaire prend en charge l'étude des notions grammaticales (identification / structuration). <i>Laisser le temps aux élèves de manipuler les phrases à l'oral, à l'écrit, de trier, de classer. Ces activités régulières débouchent sur la catégorisation de faits de langue et sur le métalangage grammatical après un temps significatif de familiarisation avec l'objet étudié (ceci avant d'institutionnaliser trop rapidement les concepts grammaticaux et orthographiques).</i> <i>Prendre le temps également de réinvestir et d'entraîner les élèves dans des exercices différents, à l'oral et à l'écrit.</i> Lien Eduscol sur l'organisation de l'enseignement du français en CE1-CE2 : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Etude_de_la_langue/22/4/RA16_C2_FRA_etude_langue_orga_temp_743224.pdf http://eduscol.education.fr/cid106031/ressources-francais-etude-langue.html	haute voix en variant le genre des textes. Entraîner la compréhension régulièrement. Production d'écrits : Elle doit être quotidienne : dictée, copie, écriture dirigée, encodage de mots, production de phrases, textes autonomes. - Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) : → proposition de répartition : réserver au collègue stagiaire l'enseignement du lexique et l'entraînement orthographique (différentes formes de dictées, copie, mémorisation orthographique des mots) ; le collègue titulaire prend en charge l'étude des notions grammaticales (identification / structuration). <i>Laisser le temps aux élèves de manipuler les phrases à l'oral, à l'écrit, de trier, de classer. Ces activités régulières débouchent sur la catégorisation de faits de langue et sur le métalangage grammatical après un temps significatif de familiarisation avec l'objet étudié (ceci avant d'institutionnaliser trop rapidement les concepts grammaticaux et orthographiques).</i> <i>Prendre le temps également de réinvestir et d'entraîner les élèves dans des exercices différents, à l'oral et à l'écrit.</i>
---	--	---

Mathématiques

- Programmer sur la période les apprentissages et les organiser sur la semaine (emploi du temps équilibrant les différents domaines mathématiques).
- Respecter la philosophie des programmes :
 - Le domaine numération / calcul est au service des mesures de grandeurs, elles-mêmes nécessaires à la géométrie
 - **la résolution de problèmes** doit trouver sa place dans les trois domaines mathématiques précédemment cités ; en effet, la résolution de problèmes **n'est plus un domaine disciplinaire à part entière**
 - Prévoir **une séance quotidienne de calcul mental** : apprentissage ou entraînement.

- Préconisations en mathématiques au cycle 2 :

- Il est souhaitable d'associer les domaines « grandeurs et mesures » à la programmation de numération-calcul (manipulation du nombre dans toutes ces activités).

- **Prendre connaissance des outils de la classe, du maître, des élèves** : Y a-t-il une méthode particulière ? Un fichier, un manuel élève, un guide pédagogique, du matériel pédagogique associé à la méthode utilisée ? Quelles sont les ressources de l'enseignant titulaire ? Y a-t-il des jeux mathématiques dans la classe, du matériel de numération ? L'utilisation du fichier ou du livre de mathématiques ? Est-elle linéaire ? Les exercices proposés du fichier correspondent-ils à la programmation envisagée ? (le cas échéant, certaines pages du fichier peuvent être laissées pour être retravaillées plus tard).

- Dans le cas d'un double-niveau CP-CE1 ou CE1-CE2, ne pas associer le groupe-classe dans le domaine de la numération et du calcul. Ces deux domaines doivent être clairement différenciés entre les deux niveaux.

- **La manipulation est extrêmement importante en cycle 2** : afin que les élèves puissent parvenir aux différents concepts et à l'abstraction du nombre, il est primordial de les faire manipuler : « *Observer et agir sur le réel, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation, qu'elle soit analogique (dessins, images, schématisations) ou symbolique, abstraite (nombres, concepts). Le lien entre familiarisation pratique et élaboration conceptuelle est toujours à construire et reconstruire, dans les deux sens* » Programmes 2016

- L'emploi du temps :

- Lors de l'élaboration de l'emploi du temps, veiller à alterner les activités de manière à ne pas regrouper tous les apprentissages fondamentaux (français-mathématiques) sur la même demi-journée.
- Dans le cas d'un double-niveau, le temps de travail en autonomie laissé à l'un des deux niveaux ne doit pas dépasser 15-20 mn. Faire apparaître la présence de l'enseignant dans le niveau concerné sur le cahier journal.

Les autres enseignements du CP, CE1 et CE2 : Ne pas hésiter à consulter les ressources proposées sur le site Eduscol

- **Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets, l'espace et le temps / EMC** : partage des différents domaines entre les deux enseignants de la classe. Prendre connaissance de la programmation de cycle s'il y en a une.

- **Enseignements artistiques (arts visuels et plastiques/éducation musicale)** : il est souhaitable de pratiquer au moins l'un de ces deux domaines artistiques qui peuvent être organisés dans la semaine en fonction des sensibilités de chaque enseignant et/ou des projets...

- **E.P.S** : les trois heures hebdomadaires d'E.P.S. peuvent être découpées en trois domaines d'E.P.S. sur le trimestre voire plus (ex : 1h jeux collectifs, 1h expression corporelle/danse, 1h jeux d'opposition). Prendre connaissance des lieux d'exercice de l'E.P.S. et du matériel existant.

- **Langues vivantes** : choix de l'enseignant pour dispenser l'anglais et/ou l'allemand (harmonisation avec l'équipe également). L'enseignement d'une langue vivante au cycle 2 est essentiellement oral (les élèves apprennent à lire le français au cycle 2 et les correspondances grapho-phonologiques des autres langues sont différentes). Quelques mots écrits peuvent être introduits au cours du CE2 après en avoir bien mémorisé leur forme orale.

En cas de double-niveau, regrouper les deux niveaux de classe lors de l'enseignement de ces matières (une différenciation peut être conçue pour approfondir une notion avec le niveau de classe supérieur pendant que les plus jeunes réalisent une tâche en autonomie).

- **Place et enjeux de l'oral** : ne pas hésiter à consulter les ressources sur l'oral proposées sur le site Eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langage_oral/96/6/RA16_C2_FRA_1_entrees_didactiques_594966.pdf

Les outils des élèves :

- Les différents cahiers, fichiers, doivent être corrigés tous les soirs de manière bienveillante (pas de commentaires négatifs du type « insuffisant », « mal », « médiocre » dans la marge par exemple). Les cahiers d'écriture au cycle 2 doivent être soigneusement préparés avec une écriture perlée de l'enseignant.
- Prendre connaissance des différents cahiers, classeurs, fichiers afin de s'inscrire dans une pratique de classe utilisant les mêmes outils que le titulaire de la classe. Prendre soin et corriger soigneusement tous les écrits des élèves (enseignant = modèle), quelle que soit la matière. Au cycle 2, les élèves commencent à mémoriser des formes orthographiques, il est donc indispensable que les mots et les accords soient corrigés.
- Le matériel propre aux élèves : quelles sont leurs affaires scolaires personnelles, l'organisation pour le rangement ?

Le cadre de travail :

- Les affichages : prendre connaissance des modalités et de l'organisation des différents affichages de classe.
- Les règles de vie de la classe et de l'école.
- La communication entre l'enseignant-stagiaire et le titulaire :
- Outils de liaison entre les deux enseignants de la classe ? Cahier, mail... pour s'informer de la vie de la classe, des informations concernant les élèves (absences prévues, incidents, rendez-vous avec les parents de prévus, réunions diverses, compte-rendus de réunion...)

Prendre connaissance et s'harmoniser sur :

- la sécurité des élèves (entrées et sorties de classe, déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, récréations, activités de manipulation avec ciseaux, compas...) ;
- les besoins spécifiques de certains élèves (PAI, PPS, PPRE, PAP) / la gestion des élèves allant à la cantine, aux activités péri-scolaires, utilisant les transports scolaires ;
- les ressources de l'école, les différentes salles spécifiques de l'école (EPS, informatique, B.C.D) et l'organisation collective
- les corrections des travaux d'élèves ;
- les outils du maître titulaire et de la classe ;
- les devoirs à la maison ;
- les documents institutionnels ;
- les évaluations : LSU (à quelle fréquence est-il renseigné ?)
- la communication avec les familles : réunions de parents et entretiens ;
- la gestion du budget de classe ;
- les différentes sorties